



Fédération québécoise de taekwondo Communiqué

Les Sélections Équipe Québec La catégorie B

Au cours des dernières années, la Fédération québécoise de taekwondo offre une nouvelle catégorie ou niveau de compétition, la catégorie B.

Cette catégorie se situe entre le niveau participatif (compétitions couleurs) et le niveau élite (les Sélections). Elle vise les athlètes en développement. Ce niveau de compétition a été mis en place pour éviter un passage trop brusque du niveau participatif, au niveau élite. Offert dans un premier temps comme une option facultative, ce niveau de compétition deviendra très bientôt incontournable pour avoir accès au niveau élite.

Qui peut faire partie de la catégorie B? Les athlètes juniors et seniors, ceintures rouges et noires, qui n'ont pas encore participé à une compétition Sélection Équipe Québec, qui participent au réseau de compétition participatif depuis plusieurs années et y obtiennent de bons résultats et qui souhaitent vérifier leur capacité à joindre un niveau de compétition plus élevé.

Quels sont les avantages? Comme les combats de catégories B sont offerts dans le cadre des Sélections Équipe Québec, les athlètes qui y participent bénéficient du même type d'encadrement et d'organisation, dont des combats avec les plastrons électroniques et la reprise vidéo. De plus, les athlètes, les entraîneurs et les parents ont l'occasion d'assister aux combats des athlètes juniors et seniors du niveau élite, d'observer ce niveau de compétition et d'évaluer la suite des choses. Soulignons toutefois que les athlètes de la catégorie B n'ont pas à faire la pesée la veille du tournoi. Enfin, deux compétitions couleurs du réseau de compétition québécois offriront également une catégorie B. Lors de ces événements, les athlètes inscrits dans cette catégorie bénéficieront encore une fois des combats avec plastrons électroniques et reprises vidéo. La Fédération prépare aussi un système de classement réservé à ce niveau de compétition.

Enfin, à partir de la saison 2013-2014, tout athlète ayant nouvellement acquis le grade de ceinture noire devra obligatoirement avoir participé à une sélection provinciale dans la catégorie B au cours de la saison antérieure pour obtenir son admissibilité au niveau élite des Sélections Équipe Québec et par conséquent aux événements nationaux. **En termes clairs, tout athlète qui envisage intégrer les Sélections et éventuellement les événements nationaux en 2013-2014 devrait participer à au moins une compétition au sein de la Catégorie B dans le cadre des Sélections Équipe Québec cette année.**

Les souhaits au sein de la Fédération québécoise de taekwondo :

- Que de plus en plus d'athlètes participent à la catégorie B
- Que cette catégorie devienne dès cette année une étape de développement intéressante pour les athlètes
- Que la participation au niveau B devienne un incontournable pour accéder aux Sélections Équipe Québec et aux Championnats canadiens.